

PLAN CLIMAT



AVOS CÔTÉS,
WOLUWE-SAINT-LAMBERT
S'ENGAGE
POUR LE CLIMAT !



www.woluwe1200.be

WOLUWE-SAINT-LAMBERT




commune accueillante, commune innovante


SOMMAIRE


Edito p. 3


De la Charte du développement durable au plan Climat p. 5


Quelque 350 actions réparties en 12 thématiques différentes : p. 8


 1/ Une commune exemplaire qui implique tout le monde
#gouvernance #transversalité p. 9


 2/ Une commune qui associe les acteurs de terrain et plus particulièrement les jeunes à son action
#sensibilisation #jeunesse #partenariats p. 10


 3/ Une commune qui rénove ses bâtiments et qui aide le citoyen à réduire ses factures d'énergie
#bâtiment #énergie p. 12


 4/ Une commune qui investit dans la mobilité partagée, respectueuse de tous les usagers
#mobilité #transports p. 14


 5/ Une commune qui sensibilise à la richesse de son patrimoine naturel et protège sa biodiversité
#espacepublic #biodiversité p. 18


 6/ Une commune qui poursuit sa lutte contre les inondations et les sécheresses
#gestiondeleau p. 20


 7/ Une commune qui promeut une transition économique durable
#économie p. 22

 8/ Une commune qui réduit le gaspillage alimentaire et qui offre une alimentation saine dans ses crèches et ses écoles
#alimentationdurable p. 24

 9/ Une commune qui développe l'économie circulaire
#bienetachatscirculaires p. 26

 10/ Une commune qui s'inscrit dans la démarche du « numérique responsable »
#numériqueresponsable p. 27

 11/ Une commune qui intègre les enjeux climatiques dans son offre de loisirs
#arts #sports #culture p. 29

 12/ Une commune qui veille à la santé de sa population plus vulnérable, à la cohésion sociale et à la gestion des événements climatiques extrêmes
#santé #prévention #résilience p. 30

Le plan Climat en un coup d'œil p. 16

Edition du 2 juillet 2024

    Retrouvez-nous sur www.woluwe1200.be et sur Twitter, Facebook et Instagram

EDITO

Une commune exemplaire et pionnière dans la lutte contre les changements climatiques

Dans un monde confronté à des défis environnementaux sans précédent, l'adoption à l'unanimité des membres du conseil communal, le 22 janvier 2024, du plan Climat constitue une nouvelle étape importante dans le processus initié il y a plusieurs années par le Collège des bourgmestre et échevins et l'administration communale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)¹ sur le territoire communal.

En effet, en 2008, le Collège de Woluwe-Saint-Lambert entamait une réflexion pour une commune plus durable, consciente des enjeux climatiques, en se dotant du programme PLAGE - Plan local d'actions pour la gestion énergétique - devenu obligatoire en 2019 sur l'ensemble du territoire bruxellois. En 2012, la commune adoptait également son plan d'actions « Agenda 21 » visant à répondre aux enjeux du développement durable à l'échelle locale.

Grâce à ses actions, l'administration communale a réussi à réduire de plus de 40 % ses émissions directes de GES (voir page 5) depuis 2005, ce qui représente une diminution plus rapide que celle mesurée sur l'ensemble du territoire bruxellois.

Aujourd'hui, nous voulons répondre aux objectifs fixés à l'échelle européenne en diminuant d'ici à 2030 les émissions de GES du territoire communal de 47% par rapport à 2005 et atteindre la neutralité carbone en 2050.

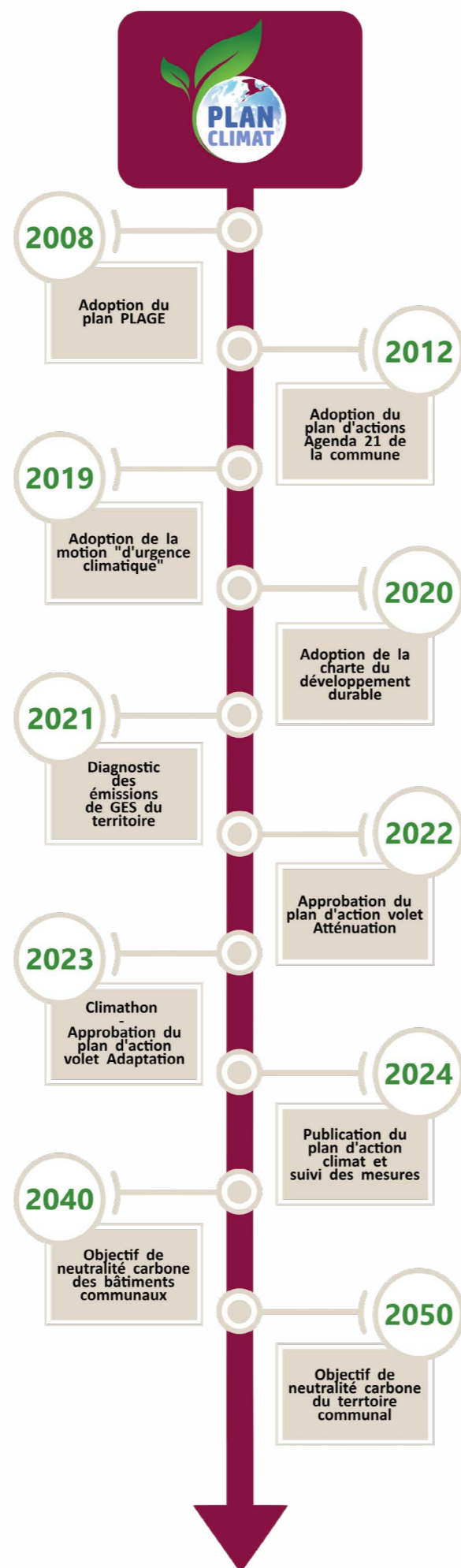
Pour y parvenir, nous vous présentons ce plan Climat qui contient quelque 350 actions concrètes à réaliser toutes et tous ensemble, administration communale, habitants, commerçants, institutions publiques et entreprises.

Ensemble, relevons le défi du climat !

Olivier Maingain • Bourgmestre
Gregory Matgen • Echevin de l'environnement



¹ Un gaz à effet de serre (GES) est un gaz présent dans l'atmosphère qui retient une partie de la chaleur reçue des rayons solaires. Les GES sont d'origine naturelle et/ou issus des activités humaines. Grâce aux GES présents naturellement dans l'atmosphère, la Terre absorbe une partie de l'énergie qu'elle reçoit du Soleil, le reste étant renvoyé vers l'espace. Ce phénomène naturel, appelé **effet de serre**, rend la vie possible sur Terre. Ces gaz jouent donc un rôle important dans la régulation du climat. Cependant, l'augmentation de la concentration des GES dans l'atmosphère due aux activités humaines se traduit par une hausse de la température à la surface du globe, laquelle modifie le climat et entraîne une augmentation des épisodes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, etc.).

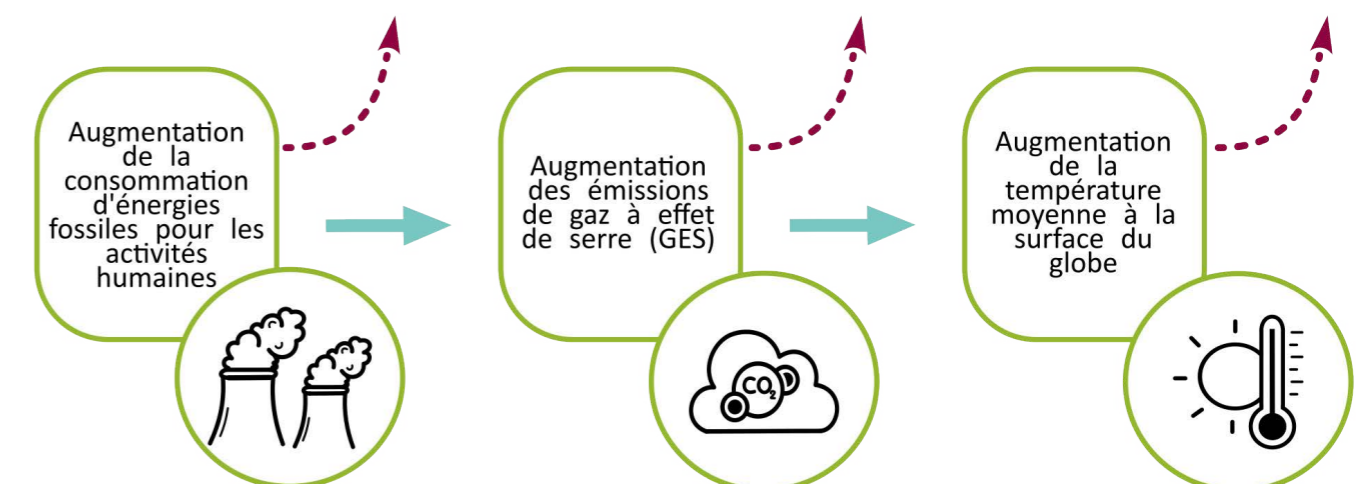
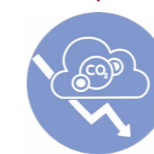


DE LA CHARTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU PLAN CLIMAT

Woluwe-Saint-Lambert est engagée de longue date dans la lutte contre les changements climatiques. Ainsi, en 2008, la commune activait le *Plan local d'actions pour la gestion énergétique* (PLAGE) pour réduire significativement la consommation énergétique de ses bâtiments. Elle s'engageait ainsi dans un processus visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). La commune a ainsi pu réduire ses consommations de gaz de 50 % et d'électricité de 30 %, tout en investissant dans les énergies renouvelables.

Après le lancement en 2012 de son plan d'actions « Agenda 21 » en faveur du développement durable, elle approuve, en 2020, sa **Charte du développement durable qui représente une nouvelle étape importante dans son engagement** et qui a été élaborée sur la base d'un processus participatif. Près de 500 personnes et groupements participent à cette consultation citoyenne dont l'objectif est de se prononcer sur les actions environnementales prioritaires à réaliser dans les années à venir. La Charte du développement durable contient 24 priorités environnementales réparties autour de 3 grands axes : la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et le soutien aux dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Dans le prolongement de cette Charte, la même année, la commune de Woluwe-Saint-Lambert participe au « Programme d'actions climat » lancé par Bruxelles Environnement. Le Collège des bourgmestre et échevins s'engage à se doter d'un **plan d'actions visant à réduire les émissions de GES directes et indirectes émises à Woluwe-Saint-Lambert à l'horizon 2050. Il s'agit du plan Climat qui regroupe quelque 350 actions d'atténuation ou d'adaptation réparties en 12 thématiques différentes.** Pour chacune de ces thématiques que nous reprenons dans les pages suivantes, nous mentionnerons s'il s'agit d'actions d'**atténuation** ou d'**adaptation**.





Le plan Climat comprend quelque 350 actions réparties en deux volets :

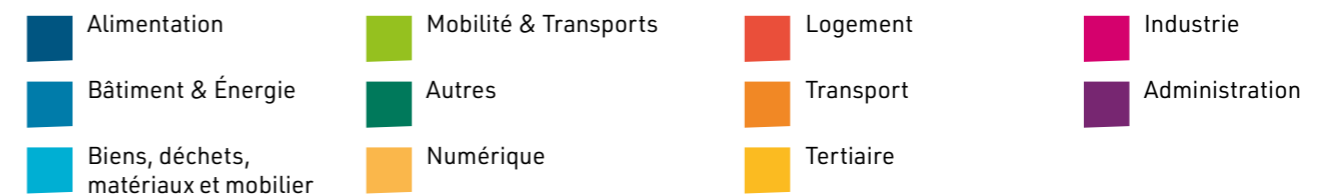
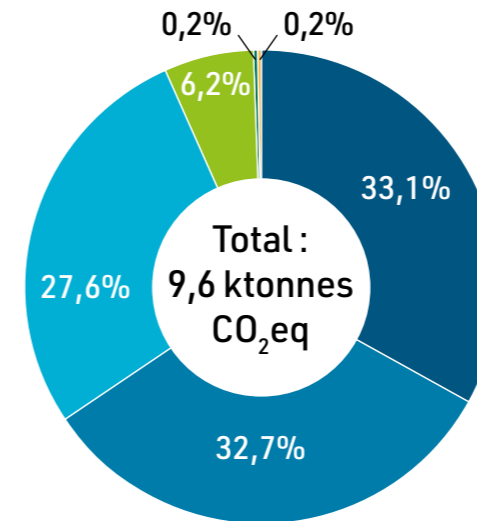
- Le premier volet contient des **actions d'atténuation dont l'objectif est de diminuer les émissions de GES** de l'administration (bâtiments communaux) et du territoire (la commune de Woluwe-Saint-Lambert). Ces actions se déroulent à court, moyen et long termes et agissent sur la **cause des changements climatiques** ;
- Le second volet contient des **actions d'adaptation aux impacts des changements climatiques** afin de protéger au maximum les habitants des effets inévitables de ces changements climatiques (vagues de chaleur, sécheresses, inondations, effondrement de la biodiversité, impacts sur notre santé). Ces actions agissent sur les **conséquences des changements climatiques**.

Objectifs chiffrés du plan Climat

Le plan Climat de Woluwe-Saint-Lambert constitue un **outil de référence** pour la politique communale qui sera menée ces prochaines années. Il fixe des objectifs à court, moyen et long termes **pour réduire les émissions de GES de l'administration communale et des acteurs de terrain**.

	Emissions de GES de l'administration communale	Emissions de GES des citoyens, organisations et entreprises locales du territoire
Horizon 2030	Réduction de 55% des émissions directes de GES par rapport à 2005	Réduction de 47% des émissions directes par rapport à 2005
Horizon 2050	Réduction de 80% des émissions indirectes par rapport à 2021 Atteinte de la neutralité carbone (émissions directes)	Atteinte de la neutralité carbone (émissions directes)

Répartition des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) de l'administration par secteur pour l'année 2021



Quelle est la différence entre émissions directes et émissions indirectes des gaz à effet de serre ?

Émissions indirectes

Lorsque l'on calcule son empreinte carbone (quantité de gaz à effet de serre - GES - que l'on émet), on constate qu'une grande proportion de ces émissions ne provient pas directement de nos activités.

Prenons un exemple : l'achat d'un t-shirt. L'action en elle-même d'acheter un t-shirt n'émet pas de GES. En revanche, sa fabrication et son acheminement dans le magasin en émettent. C'est ce qu'on appelle les émissions indirectes de GES. Lorsqu'on achète un t-shirt, on émet donc des GES indirectement.

Émissions directes

Les émissions directes, quant à elles, sont des émissions dues aux activités humaines sur le territoire. A titre d'exemples, les émissions directes de l'administration communale sont dues au chauffage, à la consommation d'énergie dans ses bâtiments et à l'utilisation de sa flotte de véhicules. Par contre, elle émet indirectement des GES lors du traitement des déchets, de la production des denrées alimentaires, de la fabrication des ordinateurs utilisés par le personnel communal, etc.

350 ACTIONS RÉPARTIES EN 12 THÉMATIQUES DIFFÉRENTES

Le plan Climat comporte quelque 350 actions concrètes destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et à s'adapter aux impacts des changements climatiques (vagues de chaleur, risque d'inondations, etc.).

Comme vous le constaterez à la lecture des 12 fiches qui suivent, chacune et chacun a son rôle à jouer. En tant qu'habitant, commerçant, association locale ou entreprise, vous œuvrez certainement déjà au quotidien en faveur de ces réductions de GES. La commune aussi et vous découvrirez quelques exemples de ce qu'elle réalise ou projette de réaliser à plus ou moins brève échéance.



1/ UNE COMMUNE EXEMPLAIRE QUI IMPLIQUE TOUT LE MONDE



#gouvernance #transversalité

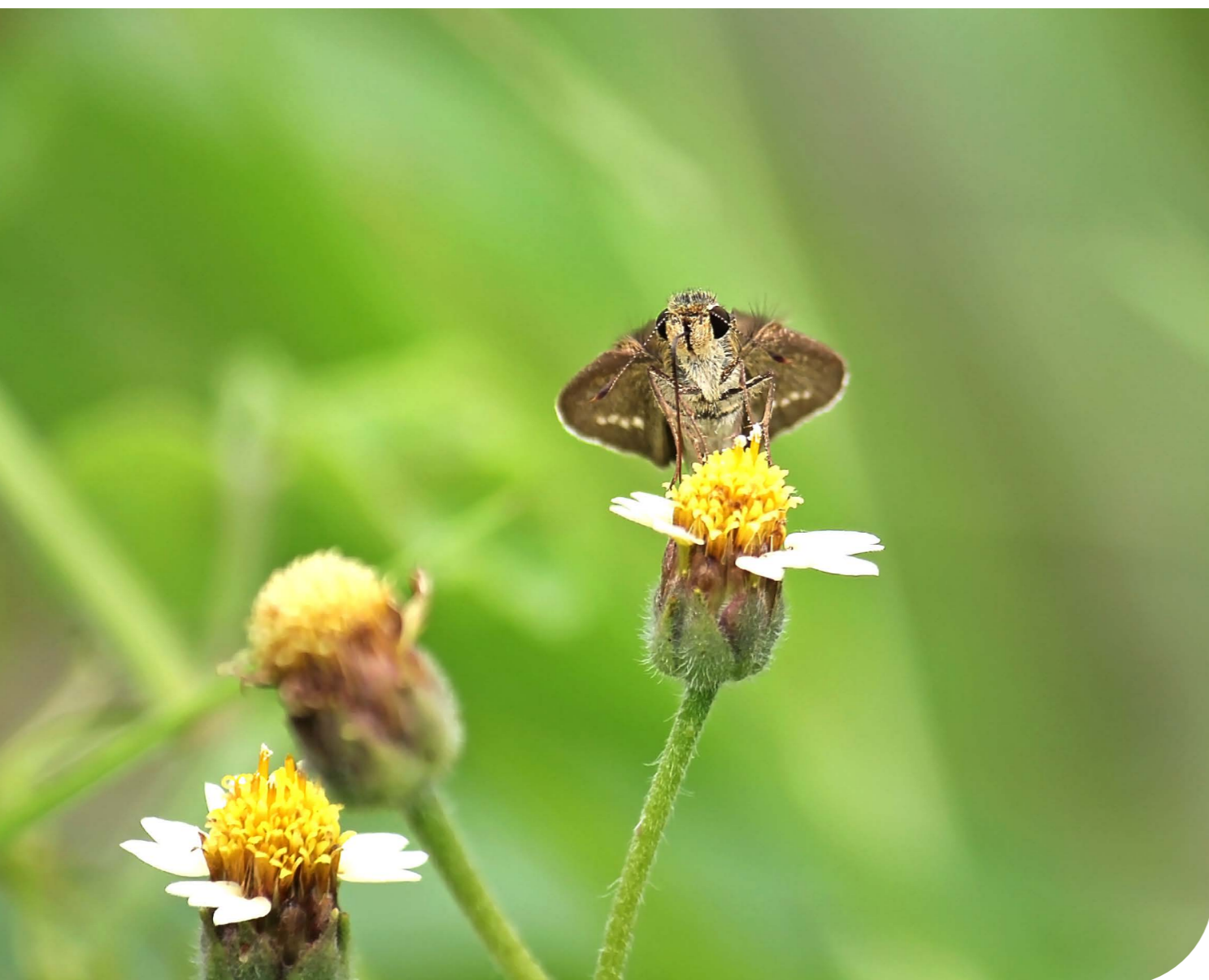
L'administration de Woluwe-Saint-Lambert compte plus de 500 salariés organisés en 16 services qui se tiennent à la disposition de quelques 62.000 Woluwéennes et Woluwéens.

Grâce aux engagements qu'elle a pris il y a plusieurs années et aux efforts entrepris de longue date, le territoire de **Woluwe-Saint-Lambert ne représente que 4,75% des émissions totales de GES émises sur l'ensemble du territoire bruxellois**. L'administration communale ne représente, pour sa part, qu'environ 1% des émissions émises sur le territoire communal. Cependant, notre administration communale souhaite poursuivre ses efforts en matière d'environnement et de climat.

A cette fin, elle vise, d'une part, l'**exemplarité**. L'administration doit assurer un service public de qualité répondant aux besoins des citoyens sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs : renforcement de l'accessibilité des services publics, développement des services et informations en ligne afin de réduire les déplacements, réduction des consommations énergétiques, renforcement de la transparence sur les politiques publiques et sur l'avancement et l'impact des plans, etc. D'autre part, un monde en mutation implique pour l'administration de **renforcer sa résilience** et sa capacité à **anticiper les risques**, à **gérer des crises**, à imaginer rapidement des solutions efficaces à des défis inédits, à travailler sur des thématiques complexes et pluridisciplinaires, à évaluer l'avancement de ses projets à mettre en place un suivi de ses émissions de GES. Les ressources humaines, l'organisation des départements, le **travail collaboratif et transversal**, les finances, les achats et les outils numériques sont autant de leviers indispensables au changement qui doivent être mis au service de la transition.

Pour plus d'infos :

→ Secrétariat communal • secretariat@woluwe1200.be • 02 761 27 59





2/ UNE COMMUNE QUI ASSOCIE LES ACTEURS DE TERRAIN ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES JEUNES À SON ACTION



#sensibilisation #jeunesse #partenariats

Les enjeux relatifs aux changements climatiques concernent tant les agents communaux que les habitantes et les habitants de la commune. La cellule « climat », active au sein du service communal du développement durable, travaille à renforcer les partenariats existants avec les acteurs de terrain et les autres communes pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre au niveau régional. Elle s'efforce aussi de nouer des contacts et de créer des **collaborations avec des institutions présentes sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert**. Citons, par exemple, le campus de l'Alma qui permet d'associer les jeunes qui sont les premiers concernés par les bouleversements à venir. Sans oublier le travail de formation et d'information mené au sein des écoles communales par le biais du projet « Ecoles du développement durable ».

Pour plus d'infos :

→ Service « sports, jeunesse et vie associative »
jeunesse@woluwe1200.be • 02 776 82 53
sport@woluwe1200.be • 02 776 82 56
va-vl@woluwe1200.be • 02 776 82 56

→ Service « relations publiques » • woluinfo@woluwe1200.be • 02 761 27 47

→ Service « développement durable et environnement » • d.durable@woluwe1200.be • 02 761 29 42/49 • 02 774 36 86/90

→ Cellule « climat » • plantclimat.klimaatplan@woluwe1200.be



Notre commune agit déjà...

- Obtention de la labellisation « Ecoles du développement durable » pour toutes les écoles communales de Woluwe-Saint-Lambert
- Organisation des cycles de conférences « Rendez-vous citoyens du développement durable » pour informer et sensibiliser la population aux enjeux de réduction des émissions de GES
- Octroi de 6 primes environnementales à destination des habitants : prime communale pour le placement d'une citerne de récupération d'eau de pluie, pour la pose d'un chauffe-eau solaire, pour l'achat d'un compost, pour la réduction du nombre de véhicules au sein du ménage, pour l'aménagement d'une toiture végétalisée et pour l'aménagement ou la rénovation d'une mare naturelle – Plus d'infos : service communal du développement durable – d.durable@woluwe1200.be

Quelques actions-phares à venir

- Développement de la communication du plan Climat : site internet, réseaux sociaux, etc.
- Mise à l'honneur des acteurs du plan climat (habitants et personnel communal) dans le magazine communal
- Collaboration avec les acteurs du territoire (partenaires du campus Alma - UCLouvain et Hautes Écoles, guichet social, etc.) pour réduire les émissions territoriales de GES



3/ UNE COMMUNE QUI RÉNOVE SES BÂTIMENTS ET QUI AIDE LE CITOYEN À RÉDUIRE SES FACTURES D'ÉNERGIE



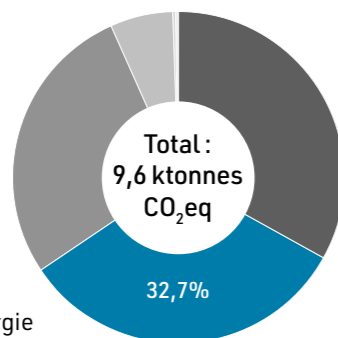
#bâtiment #énergie

Les émissions de gaz à effet de serre associées aux bâtiments communaux et à leur consommation énergétique représentent 33 % des émissions de l'administration communale et le bâti woluwéen représente 45 % des émissions totales émises par le territoire. Il s'agit donc d'un **secteur-clé dans la stratégie communale** liée au plan Climat.

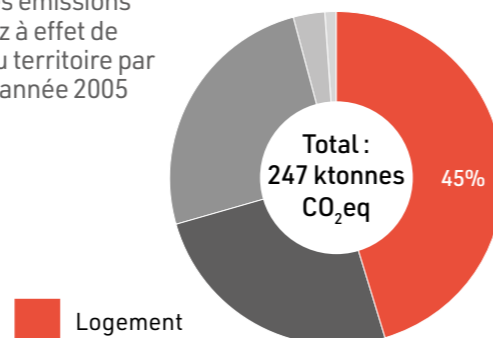
C'est pourquoi, la commune de Woluwe-Saint-Lambert œuvre depuis longtemps à la rénovation de ses bâtiments et à la diminution de leur consommation énergétique (chauffage, refroidissement des bâtiments, production d'eau chaude sanitaire, éclairage, électricité). Initié en 2008, ce programme spécifique dénommé « PLAGE » (Plan local d'actions pour la gestion énergétique) a permis d'atteindre, dès 2021, l'objectif de réduction de 30 % des gaz à effet de serre émis par la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux.

Parallèlement à ces modifications structurelles, le changement des comportements individuels et, plus largement, **l'évolution des modes de vie sont des enjeux importants de la transition environnementale**. Il faut redoubler nos efforts pour tendre vers un usage plus modéré et plus rationnel de l'énergie. C'est à cette fin que le plan Climat invite à intensifier la **rénovation** des logements pour améliorer leurs performances énergétiques et offrir un logement accessible et de qualité pour toute la population.

Répartition des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) de l'administration par secteur pour l'année 2021



Répartition des émissions directes de gaz à effet de serre (GES) du territoire par secteur pour l'année 2005



Impacts des changements climatiques :

Le GIEC – le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – prédit, dans son pire scénario, qu'en 2100, le nombre de vagues de chaleur va tripler, leur intensité doubler et nous connaissons une augmentation de 50% de la durée des vagues de chaleur dans le centre de Bruxelles. Imaginez le risque de surchauffe des bâtiments...



Agir sur le bâti public et privé

- 2033 : fin des passoires énergétiques F et G
- 2040 : neutralité des bâtiments communaux
- 2045 : fin des classes énergétiques D et E

Notre commune agit déjà...

- Rénovation et isolation du complexe sportif Poséidon
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de plusieurs bâtiments communaux, dont la maison communale

Quelques actions-phares à venir

- Accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique (demandes d'urbanisme groupées, informations sur les primes existantes, communautés d'énergie, etc.)
- Organisation d'ateliers et d'une campagne de sensibilisation sur la surchauffe des bâtiments en période estivale

Pour plus d'infos :

- Service « gestion du patrimoine communal » • batcom@woluwe1200.be
- Service « urbanisme » • urb.sted@woluwe1200.be • 02 761 28 14



4/ UNE COMMUNE QUI INVESTIT DANS LA MOBILITÉ PARTAGÉE, RESPECTUEUSE DE TOUS LES USAGERS



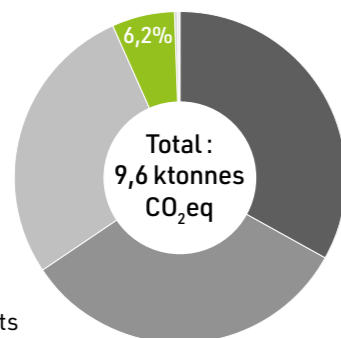
#mobilité #transports

La situation de la commune à la limite orientale de la Région bruxelloise et la présence de grands axes régionaux qui la traversent génèrent du trafic. Parmi les différents types de voiries, on retrouve les voies de transit principales (E40, les boulevards de la Woluwe et Brand Whitlock), les voies de transit importantes (l'axe Emile Vandervelde/Paul Hymans/de Broqueville, la chaussée de Louvain, les avenues Marcel Thiry et des Communautés) et les voies de transit complémentaires (les avenues Jacques Brel et Georges Henri, la chaussée de Roodebeek, etc.). Le territoire communal compte également 7 stations de métro (ligne 1) et 3 lignes de tram (7, 8 et 25) qui desservent une grande partie de la population woluwéenne.

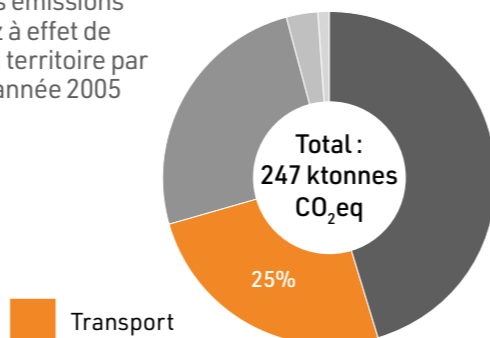
Le transport est responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre en Région bruxelloise. Le **déploiement d'actions en faveur du piéton, des modes de déplacement doux mais respectueux des autres usagers faibles, des transports en commun et de l'intermodalité des transports** doit permettre de produire des effets bénéfiques sur la qualité de l'air, les embouteillages et le climat. Néanmoins, cette mise en place doit se faire **en concertation étroite avec les habitants**, par des enquêtes de quartier, des réunions d'habitants, des phases de tests suivies d'évaluations. Cette approche est primordiale pour la commune.

Nous refusons toute mesure de contrainte dogmatique en matière de mobilité et de stationnement, nous privilégions l'encouragement.

Répartition des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) de l'administration par secteur pour l'année 2021



Répartition des émissions directes de gaz à effet de serre (GES) du territoire par secteur pour l'année 2005



Mobilité & Transports

Transport



Notre commune agit déjà...

- Octroi d'une prime communale pour l'abandon d'un véhicule privé. Plus d'infos : service de la planification stratégique et de la mobilité developpementstrategique@woluwe1200.be • 02 774 35 13
- Organisation de rangs piétons et vélos pour les écoles
- Organisation d'une brocante vélos annuelle

Quelques actions-phares à venir

- Formation de certains enseignants accompagnateurs à la circulation à vélo dans le trafic
- Élaboration d'un nouveau plan de sécurité routière en vue de renforcer le confort des piétons, des cyclistes et des autres usagers de la route, avec une attention particulière aux abords d'écoles

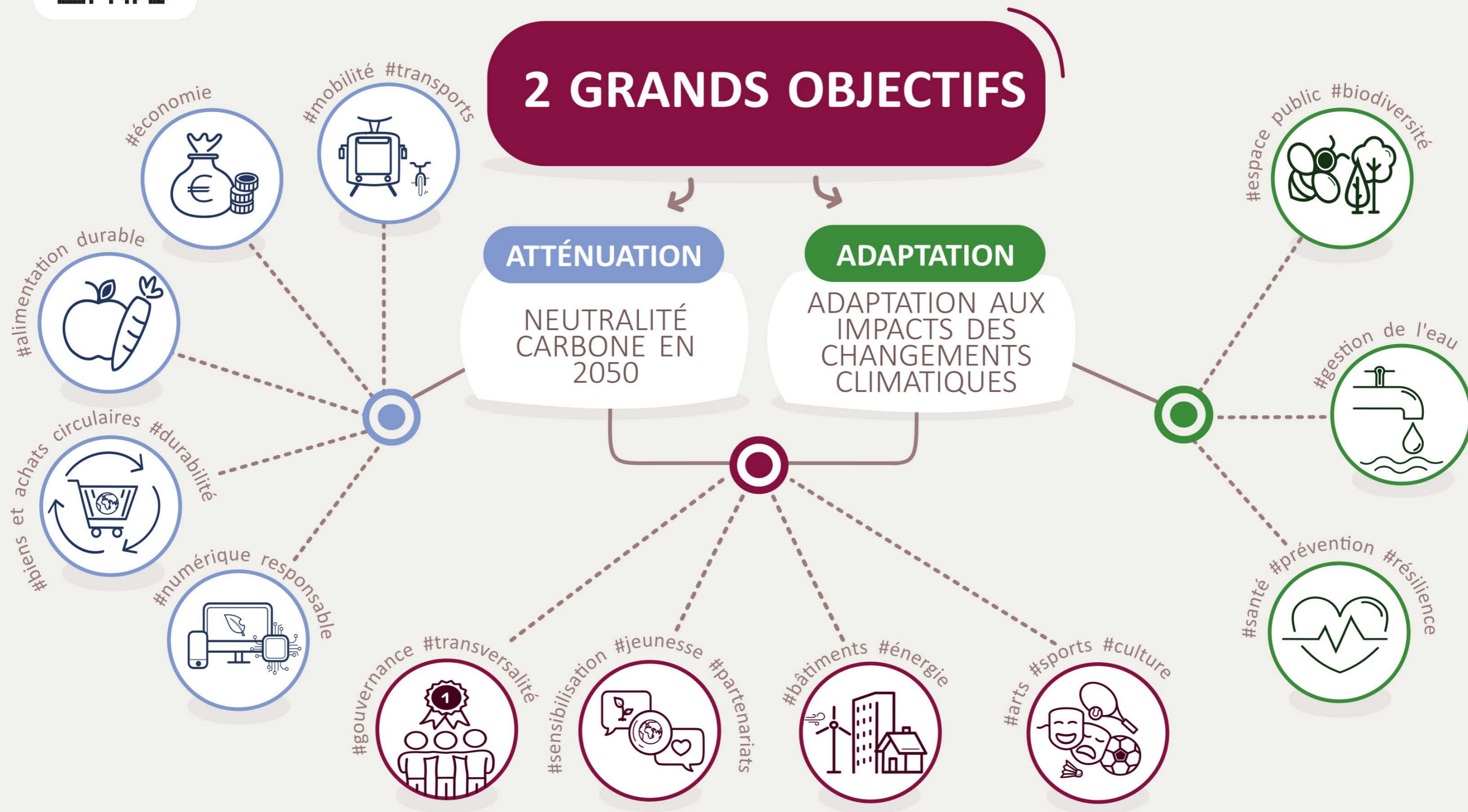
Pour plus d'infos :

→ Service « planification stratégique et mobilité »
developpementstrategique@woluwe1200.be • 02 774 35 13

Découvrez
les quelque 350 actions
du plan Climat !



LE PLAN CLIMAT EN UN COUP D'ŒIL





5/ UNE COMMUNE QUI SENSIBILISE À LA RICHESSE DE SON PATRIMOINE NATUREL ET PROTÈGE SA BIODIVERSITÉ



#espacepublic #biodiversité

Woluwe-Saint-Lambert est l'une des communes **les plus arborées de la Région bruxelloise**. Environ 8,5% de son territoire sont constitués d'espaces verts publics, soit 13,9 m² par habitant pour une moyenne régionale de 12 m².

Le grand défi dans une zone urbanisée est évidemment de **préserver ces oasis de calme**, éventuellement de les étendre. Pour y parvenir, la **promotion des espaces verts urbains** et la **sensibilisation des citoyens au respect de l'environnement et de la nature** joueront des rôles-clés.

Impacts des changements climatiques :

De 25 à 75% des espèces présentes dans notre pays pourraient voir leur population diminuer de manière plus ou moins importante. L'augmentation des températures favorisera également la propagation d'espèces invasives et l'arrivée d'insectes ravageurs. C'est déjà le cas notamment avec l'apparition du moustique tigre et du frelon asiatique.

Pour plus d'infos :

→ Service « espaces verts » • ev-gr@woluwe1200.be • 02 761 29 41/43/44/45

→ Service « développement durable et environnement »
d.durable@woluwe1200.be • 02 761 29 42/49 • 02 774 36 86/90

→ Service « promotion du patrimoine »
patrimoine-tourisme@woluwe1200.be • 02 761 27 78



Notre commune agit déjà...

- Collaboration avec Sibelga pour le remplacement en LED des luminaires dans l'espace public
- Végétalisation et déminéralisation des cours d'écoles (ex. : Princesse Paola, Prinses Paolaschool, Parc Malou - Robert Maistriau, Van Meyel) et de l'espace public (ex. : place Verheyleweghen, voiries quartier Montald/Abeloos)
- Choix d'essences d'arbres permettant d'accueillir les insectes pollinisateurs

Quelques actions-phares à venir

- Lutte contre les îlots de chaleur (grâce aux projets de végétalisation de l'espace public) et création d'îlots de fraîcheur (ex. : place Saint-Lambert, place du Temps Libre)
- Restauration et entretien du parc des Iles d'Or et du parc Saint-Lambert
- Gestion forestière du parc de Roodebeek



6/ UNE COMMUNE QUI POURSUIT SA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET LES SÉCHERESSES



#gestiondeleau

Les changements climatiques auront des conséquences sur la **gestion de l'eau**. Il faudra, en effet, **lutter contre son excès** lors de pluies extrêmes (inondations), et **pallier son insuffisance** en période de sécheresse en limitant sa consommation.

Pour lutter contre les inondations, la commune doit pouvoir compter sur le concours des autorités régionales (Bruxelles Environnement, Hydria) et communales (communes du bassin versant de la Woluwe). Woluwe-Saint-Lambert présente une capacité de bassins de rétention de 40.500 m³. Néanmoins, la commune devra continuer à veiller à la **perméabilisation de ses sols**, certaines zones situées en fond de vallée de la Woluwe présentant un risque d'inondation important (boulevard de la Woluwe, cours Paul-Henri Spaak, rue Voot, tunnel Hymans-Vandervelde, centre commercial Woluwe-Shopping, place Saint-Lambert, station de métro Roodebeek, rue de la Station de Woluwe, etc.).

L'un des objectifs de la commune consiste également à **reconnecter les cours d'eau entre eux** (ex. : le Struykbeek avec la Woluwe) ou à **créer des noues sur le parcours d'anciens cours d'eau** (ex. : le Roodebeek au parc des Iles d'or) afin de les mettre en valeur.

Pour plus d'infos :

→ Service « gestion du patrimoine communal » • batcom@woluwe1200.be

→ Service « espaces verts » • ev-gr@woluwe1200.be • 02 761 29 41/43/44/45

→ Service « développement durable et environnement »
d.durable@woluwe1200.be • 02 761 29 42/49 - 02 774 36 86/90

L'**usage de l'eau** doit également être **rationalisé** au sein des bâtiments et dans l'espace public. Une attention particulière sera, en outre, portée à la lutte contre la **précarité hydrique** : l'eau est un bien commun qui doit être accessible à toutes et à tous.

Impacts des changements climatiques :

1) Les précipitations : la fréquence et l'intensité des pluies extrêmes risquent d'augmenter. Le GIEC – le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – prédit, dans son pire scénario, qu'en 2100, on peut s'attendre à une augmentation du nombre de jours avec au moins 10 mm de précipitations par jour. A titre de comparaison, en Belgique, aujourd'hui, nous comptons une moyenne de 910 mm de pluie par an².

2) Les inondations : l'exposition au risque d'inondations à Bruxelles risque d'augmenter à cause de l'urbanisation et de l'imperméabilisation croissante des sols.

3) Les sécheresses : la fréquence et la gravité des sécheresses risquent d'augmenter. Les experts du GIEC estiment qu'en 2100, des sécheresses exceptionnelles comme celle de 1976 pourront être jusqu'à cinq fois plus fréquentes.

Notre commune agit déjà...

- Création de zones infiltrantes dans les quartiers (ex. : jardin de pluie à Hof ten Berg, noues aux abords de l'avenue Dumont, etc.)
- Développement de systèmes de récupération des eaux de pluie (bassin d'orage, citernes d'eau de pluie au niveau du Poséidon et du stade Fallon, etc.)
- Octroi de primes environnementales, notamment pour installer des citernes de récupération d'eau de pluie, des toitures vertes et pour l'aménagement de mares naturelles – Plus d'infos : service communal du développement durable – d.durable@woluwe1200.be

Quelques actions-phares à venir

- Organisation d'ateliers de participation citoyenne dans les zones inondables de la commune
- Restauration et entretien des mares du Struykbeken et des zones humides communales

² Pour plus d'infos, consultez le site <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/atlas-climatique/cartes-climatiques/precipitations/quantites-de-precipitations/annuel>



7/ UNE COMMUNE QUI PROMET UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE DURABLE



#économie

Le **secteur tertiaire**, qui recouvre un vaste champ d'activités (commerces, transports, activités financières et immobilières, services aux entreprises et services aux particuliers, éducation, santé et action sociale), **occupe une place importante à Woluwe-Saint-Lambert**.

Comme tous les secteurs, celui-ci doit opérer sa transition pour **contribuer aux défis sociaux et environnementaux locaux et mondiaux**, ainsi qu'à la création et au maintien d'emplois de qualité. Ce secteur doit également répondre aux objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050.

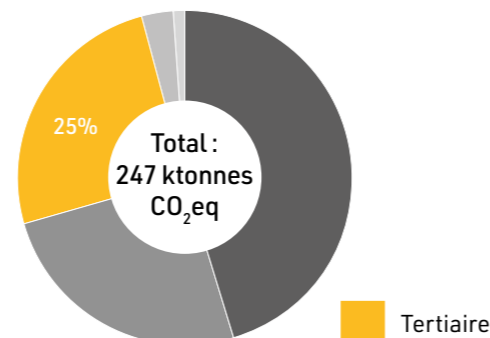


Bon à savoir

Le « Wolu Eco », la lettre d'information digitale du service du commerce, du développement des noyaux commerciaux et de l'expansion économique, est la publication que la commune a développée pour communiquer régulièrement toutes informations utiles au secteur tertiaire de Woluwe-Saint-Lambert. Parmi ces informations, on peut citer les nouvelles lois et réglementations du secteur, les primes délivrées par la région bruxelloise à destination des commerces et/ou des entreprises, les appels à projets, la mise en avant des nouveaux commerces, etc. Pour favoriser le commerce local, un soutien est également adressé aux quelque 60 commerces de proximité partenaires de la plateforme « BONCADO WOLUWE » mise en place par le même service. Enfin, l'accent est régulièrement mis sur l'aspect durable tant en matière de formations, de projets, de commerces, etc.

Si vous souhaitez recevoir cette lettre d'information, il vous suffit d'envoyer votre demande à negoce.handel@woluwe1200.be

Répartition des émissions directes de gaz à effet de serre (GES) du territoire par secteur pour l'année 2005



Notre commune agit déjà...

→ Promotion des diverses primes disponibles aux niveaux communal, régional et fédéral

Quelques actions-phares à venir

- Promotion et soutien des entreprises labellisées sur le territoire (entreprise éco-dynamique, entreprise promouvant l'alimentation durable, contenants bienvenus, etc.)
- Encouragement des acteurs économiques du territoire à acheter de l'électricité verte, notamment grâce à des initiatives d'achats groupés
- Développement et soutien à un réseau de commerces engagés dans le développement durable au sein de la commune

Pour plus d'infos :

→ Service « expansion économique et commerce »
negoce.handel@woluwe1200.be • 02 761 27 72/73



8/ UNE COMMUNE QUI RÉDUIT LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET QUI OFFRE UNE ALIMENTATION SAINES DANS SES CRÈCHES ET SES ÉCOLES



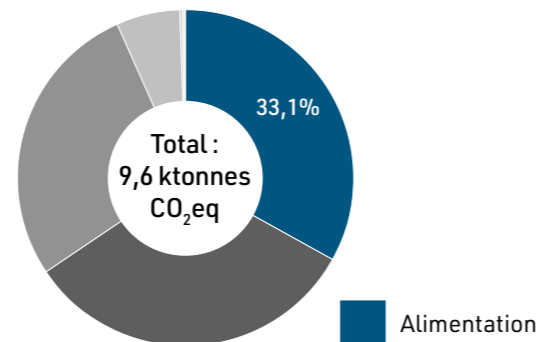
#alimentationdurable

Les neuf crèches communales de Woluwe-Saint-Lambert préparent elles-mêmes les cinq repas quotidiens des enfants pour avoir la certitude d'offrir à chacun d'eux une **alimentation saine et durable, bio et/ou locale et variée** intégrant les valeurs nutritives indispensables pour leur âge.

Ce défi est audacieux car il faut concilier l'apprentissage du goût des tout-petits et la réduction des gaz à effet de serre. Tous les jours, la diététicienne communale commande des produits de qualité auprès de fournisseurs agréés. Elle rédige des recettes moins carnées et offre une grande variété de légumes et de féculents. Elle forme également les cuisinières et veille à ce que les aménagements des cuisines répondent aux exigences de l'ONE, de Opgroeien et de l'Afsca.

Grâce à cette attention permanente, deux des neuf crèches ont déjà décroché le fameux label « Alimentation durable » et les autres sont en voie d'obtenir ce label.

Répartition des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) de l'administration par secteur pour l'année 2021



Notre commune agit déjà...

- Labellisation « Alimentation durable » de toutes les écoles et de certaines crèches communales
- Augmentation du nombre de parcelles disponibles pour des potagers communaux et soutien aux projets de potagers collectifs dans les quartiers

Quelques actions-phares à venir

- Encouragement des commerçants à adhérer au label « Bonne alimentation resto »
- Poursuite de l'implantation de filières de vente de produits agricoles issus de circuits courts

Pour plus d'infos :

- Service « enseignement et crèches »
 - Enseignement : educ.opv@woluwe1200.be • 02 761 28 65
 - Crèches : creches@woluwe1200.be • 02 761 28 73
- Service « développement durable et environnement »
 - d.durable@woluwe1200.be • 02 761 29 42/49 - 02 774 36 86/90

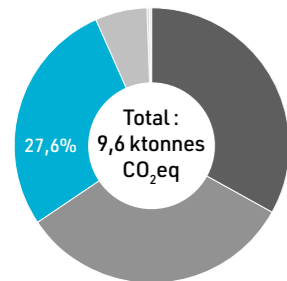


9/ UNE COMMUNE QUI DÉVELOPPE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



#biensetachatscirculaires

Répartition des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) de l'administration par secteur pour l'année 2021



Biens, déchets, matériaux et mobilier

L'économie linéaire a vécu ; elle doit céder la place à une **économie circulaire** qui invite à **réduire les déchets et à maximiser l'utilisation des ressources**. Ce changement de vision implique de réutiliser les ressources qui nous entourent, de réduire la quantité de déchets produits, de recycler et de composter les biodéchets afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation de biens et services.

Lorsqu'un objet est abîmé, plusieurs solutions s'offrent à nous : la réparation, le réemploi (ex. : matériaux de construction), le « recyclage par le haut » (ex. : utiliser des anciennes palettes de bois pour créer une table de terrasse), etc.

Notre commune agit déjà...

- Soutien et promotion du compostage individuel et collectif. Pour plus d'infos, consultez la page liée au compostage sur le site communal www.woluwe1200.be
- Accompagnement d'initiatives citoyennes et des associations promouvant l'économie de la réutilisation, la réparation, le réemploi, etc. (ex. : le « Repair café » de Woluwe-Saint-Lambert, les actions menées par les Ateliers de la rue Voot)
- Interdiction de la publicité dans les lieux publics communaux

Quelques actions-phares à venir

- Organisation et soutien aux actions de partage d'objets (objethèque, bébéthèque, etc.)
- Sensibilisation des citoyens au réemploi, à la réparation, à l'utilisation partagée, etc.

Pour plus d'infos :

→ Service « développement durable et environnement » d.durable@woluwe1200.be • 02 761 29 42/49 • 02 774 36 86/90



10/ UNE COMMUNE QUI S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »



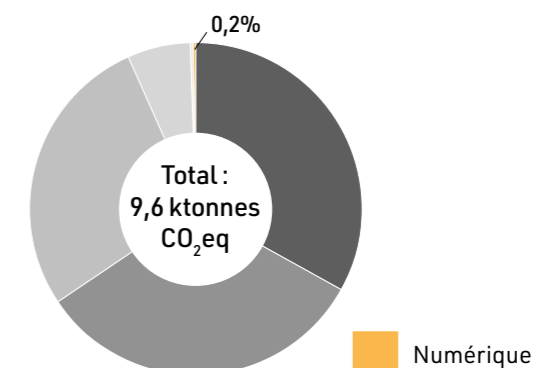
#numériqueresponsable

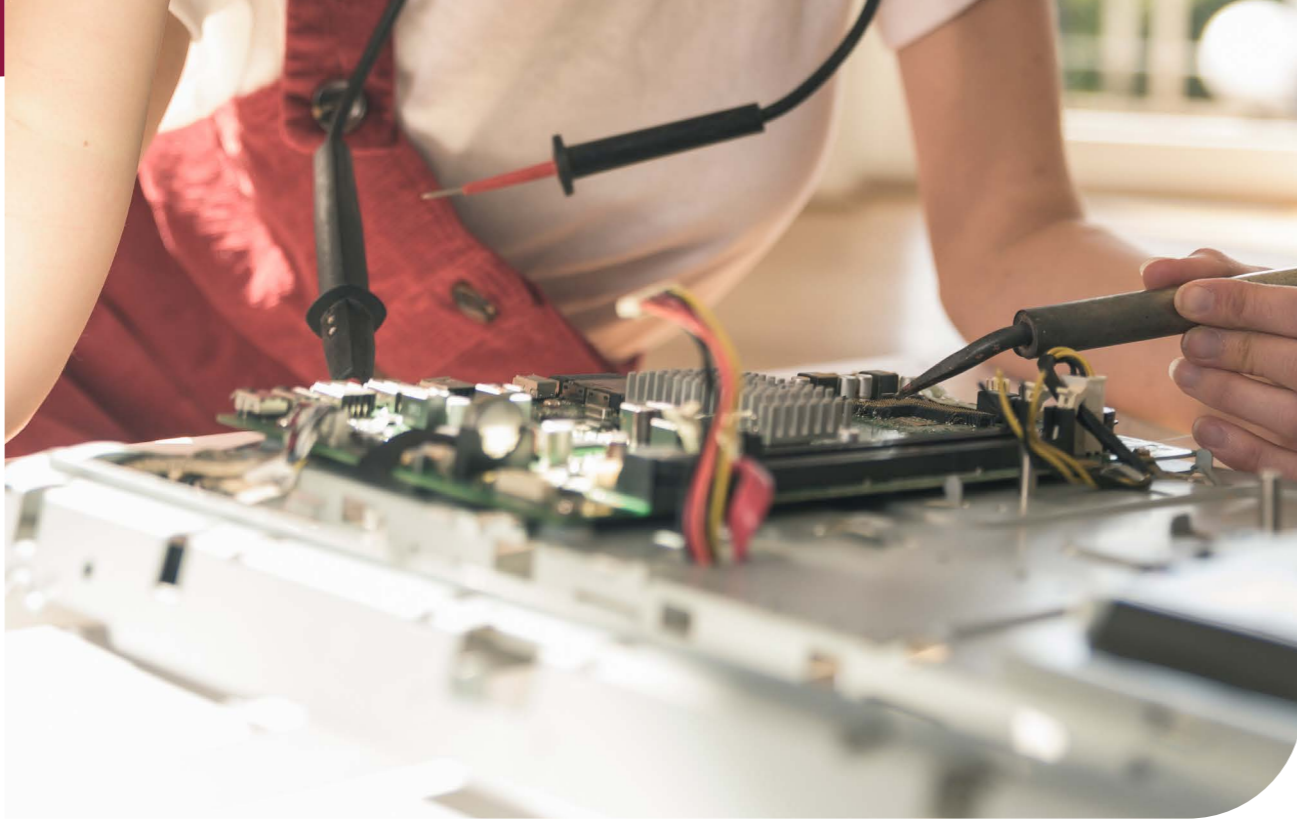
Le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des institutions. Il est source d'innovations et de progrès, reflétant leur modernité, jusqu'à en devenir la vitrine de leurs savoir-faire. Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré et réfléchi quant à ses conséquences sur les comportements individuels et collectifs. C'est ce que la commune de Woluwe-Saint-Lambert poursuit comme objectif avec la signature de la **Charte numérique responsable**.

En partenariat avec la Région bruxelloise et la zone de police Montgomery, et en signant cette charte, la commune affirme son engagement à s'inscrire dans une démarche « numérique responsable ». Le numérique est un acteur majeur d'émissions de gaz à effet de serre, d'épuisement des ressources, et, donc, des changements climatiques.

Consciente qu'elle peut agir pour **limiter ces effets néfastes sur l'environnement**, la commune de Woluwe-Saint-Lambert s'engage à **optimiser ses outils numériques, mettre en œuvre des pratiques numériques éthiques et responsables, et favoriser l'émergence de nouveaux comportements** et valeurs en la matière.

Répartition des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) de l'administration par secteur pour l'année 2021





Notre commune agit déjà...

→ Utilisation de matériel informatique reconditionné et don de matériel informatique pour des projets de solidarité Nord/Sud et d'économie sociale (ex. : reconditionnement d'ordinateurs communaux par le service informatique en vue de leur envoi au service de l'état civil de Bandalungwa, commune partenaire de Woluwe-Saint-Lambert en République démocratique du Congo)

Quelques actions-phares à venir

- Etablissement d'un plan de réduction de l'impact énergétique de nos données numériques
- Sensibilisation de la population au coût énergétique du stockage des données, des réseaux sociaux et du parc informatique

Pour plus d'infos :

- Service « nouvelles technologies » • serviceinformatique@woluwe1200.be • 02 761 28 28
- Service « développement durable et environnement » • d.durable@woluwe1200.be • 02 761 29 42/49 - 02 774 36 86/90



11/ UNE COMMUNE QUI INTÈGRE LES ENJEUX CLIMATIQUES DANS SON OFFRE DE LOISIRS



#arts #sports #culture

Woluwe-Saint-Lambert dispose d'une très belle offre culturelle, sportive et de loisirs grâce à ses **infrastructures sportives** (stade Fallon, complexe sportif Poséidon, etc.) et ses **centres culturels** (théâtre Wolubilis, etc.), qui génèrent des déplacements et une consommation d'énergie auxquels il faut être attentif.

Parmi ses actions, la commune doit veiller à la **protection de la santé des adhérents et clients de ses clubs sportifs** en cas de vagues de chaleur et de pics d'ozone, à la gestion écologique des espaces verts autour du stade Fallon, à mettre en œuvre une mobilité douce pour accéder à ses infrastructures, à mettre à disposition des contenants réutilisables, etc.

Quant au **secteur de l'art et de la culture**, il est un vecteur-clé **de sensibilisation et d'information de la population** aux changements climatiques et à leurs conséquences.

Pour plus d'infos :

- Service « sports, jeunesse et vie associative »
 - Jeunesse : jeunesse@woluwe1200.be 02 776 82 53
 - Sports : sport@woluwe1200.be 02 776 82 56
- Service « culture » cultur@woluwe1200.be 02 761 27 98
- Service « développement durable et environnement » d.durable@woluwe1200.be 02 761 29 42/49 - 02 774 36 86/90

Notre commune agit déjà...

→ Exposition sur l'environnement et le climat en collaboration avec les acteurs culturels du territoire (Biennale d'art contemporain)

Quelques actions-phares à venir

- Etablissement d'un plan bruit spécifique aux lieux sportifs et culturels importants de la commune
- Invitation des citoyens à des expositions sur l'environnement (déchets, énergie, etc.)
- Plan de circulation pour les piétons et les vélos au sein du stade Fallon



12/ UNE COMMUNE QUI VEILLE À LA SANTÉ DE SA POPULATION PLUS VULNÉRABLE, À LA COHÉSION SOCIALE ET À LA GESTION DES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES



#santé #prévention #résilience

En 2023, l'âge moyen de la population de Woluwe-Saint-Lambert était d'environ 40 ans soit un peu plus que la moyenne régionale évaluée à 37,8 ans. La commune comptait, en outre, 16,7% de 65 ans et plus pour une moyenne régionale de 13%. C'est la raison pour laquelle une **attention particulière est portée à la vulnérabilité des personnes âgées** face aux changements climatiques (pics de chaleur, pollutions, etc.) et aux maladies qui y sont liées.

C'est à cette fin que la cellule « plan Climat » travaille en étroite collaboration avec le service communal de l'action sociale, de la famille, de la petite enfance, des seniors, de la santé et de l'égalité des chances (service FASE).

Impacts des changements climatiques :

L'augmentation des épisodes climatiques extrêmes et le changement des conditions climatiques représentent des risques pour la santé humaine. Étant donné que la santé et le bien-être sont étroitement liés à des facteurs socio-économiques (revenu, logement, emploi, éducation, mode de vie, etc.), les effets des changements climatiques devraient amplifier les inégalités en matière de santé, augmenter la vulnérabilité des personnes à faible revenu, des enfants, des personnes travaillant à l'extérieur, des personnes âgées ou des personnes déjà malades. La pollution de l'air constituant déjà une cause de décès prématurés ; couplée aux épisodes caniculaires, elle aggravera encore les risques pour la santé.

Notre commune agit déjà...

- Développement des techniques de participation citoyenne innovante (ex. : balade exploratoire et ateliers dans le cadre de l'éco-quartier Saint-Lambert)
- Poursuite de l'aide à domicile auprès du public senior, et du travail des assistants sociaux, des gardiens de la paix et des éducateurs de rue sur l'ensemble du territoire pour aider les publics vulnérables
- Mise en place d'un plan canicule communal pendant la période estivale pour protéger les personnes à risques, dont les personnes âgées

Quelques actions-phares à venir

- Formation des associations sportives aux risques en matière de santé relatives aux vagues de chaleur et aux pics de pollution
- Vérification de la cohérence entre les projets introduits dans le cadre du budget participatif et les objectifs du plan Climat
- Elargissement du plan canicule aux plus jeunes

Pour plus d'infos :

- Service « famille, action sociale, seniors, santé, égalité des chances et personnes en situation de handicap (FASE) »
 - Santé : fase.sante@woluwe1200.be • 02 774 36 78
 - Action sociale et pensions : fase.gsst1@woluwe1200.be • 02 761 28 34
 - Aide au maintien à domicile des seniors : fase.cmd@woluwe1200.be • 02 774 35 34 – 02 762 61 83
- Service « prévention » • prev@woluwe1200.be • 02 761 28 83

PLAN CLIMAT

À VOS CÔTÉS, WOLUWE-SAINT-LAMBERT S'ENGAGE POUR LE CLIMAT !

Méthodologie de l'élaboration du plan Climat

Le plan Climat a été élaboré par le service communal du développement durable avec l'ensemble des services communaux, sur la base de consultations et de concertations citoyennes, en partenariat avec les acteurs du territoire (citoyens, organisations et entreprises locales) et avec l'appui de Bruxelles Environnement.

Des actions ont été identifiées par secteur pour répondre aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'administration et des acteurs du territoire, ainsi qu'aux impacts environnementaux et humains des changements climatiques.

Ce plan d'actions 2024-2030 a été planifié sur cette période en concertation avec le Collège des bourgmestre et échevins en fonction d'une priorisation préalablement établie avec les services communaux. L'ensemble des 350 actions a d'abord été approuvé par le Collège, puis à l'unanimité du Conseil communal le 22 janvier 2024.

Ce plan d'actions Climat n'est pas un processus figé ; il fera l'objet d'évaluations régulières. Il évoluera donc dans le temps et pourra dès lors s'enrichir de nouvelles actions. Ce processus se fera en collaboration avec les habitants et les autres acteurs de la commune.



WOLUWE-SAINT-LAMBERT



commune accueillante, commune innovante